Delaware
FRC 1
Case
FRC
17140
9679

NOUVELLES PREUVES

QUE L'AUTEUR

DU SPECTATEUR FRANCAIS,

N'EST PAS ROYALISTE.

THE NEWBERRY LIBRARY

NOUVELLES PREUVES

QUE L'AUTEUR

DU SPECTATEUR FRANCAIS,

N'EST PAS ROYALISTE.

Signes auxquels on peut connaître un Royaliste.

La Convention Nationale a fait une invitation solemnelle à tous les bons citoyens de communiquer leurs idées pour l'affermissement et la prospérité du gouvernement, et parceque j'ai indiqué, dans la simplicité de mon cœur, un moyen de prouver à tous nos ennemis intérieurs et extérieurs que c'était par l'effet d'une volonté libre et éclairée, que la nation Française rejettait la constitution de 91, adoptait le gouvernement républicain, je me vois chargé de l'accusation de royaliste, et des hommes qui n'ont jamais lu, qui ne liront jamais mon ouvrage, m'envisage comme un contre-révolutionnaire, et demandent ma mort.

Si je n'avais que ma vie à défendre, je l'abandonnerais, sans regret, à mes ennemis, car

l'injustice et l'ingratitude dégoûtent de l'existence, mais j'ai mon honneur à préserver, j'ai la calomnie à repousser et c'est ce qui me donne le courage de parler.

Je suis accusé d'avoir voulu faire revivre la royauté, en publiant le Spectateur Français : ce délit est bien grave, et si j'en suis convaincu, je dois être puni avec toute la rigueur de la loi ; mais pour que l'on démontre que je suis coupable, soit par le fait, soit par l'intention, il faut rapporter des phrases où j'aye essayé de persuader à mes lecteurs, que le gouvernement monarchique était préférable au gouvernement républicain, enfin qu'il valait mieux exister sous la tyrannie que sous le régime de l'égalité et de la liberté.

Si au contraire, tout mon ouvrage tend à faire aimer la république, à faire respecter les décrets de la Convention, à confondre ses ennemis, à lui concilier les efforts et le zèle de tous les bons citoyens, à donner des espérances aux opprimés, de l'énergie aux foibles, et à inspirer de la terreur aux *anti-républicains*, certe il sera difficile de me considérer comme un royaliste, comme un contre-révolutionnaire.

Avant de me condamner sous l'aspect de royaliste, il faut en connaître les signes distinctifs et voir si l'on peut me les appliquer. Ces signes dis-

tinctifs peuvent se réduire à cinq ; les voici.

L'attachement vrai ou feint à la Religion catholique et l'aversion pour le culte. Décrété.

Un zèle absurde pour la ci-devant noblesse et une horreur pour l'égalité.

Un desir de voir revivre l'ancienne magistrature.

Un intérêt vif pour la rentrée des émigrés et une opposion à la vente de leurs biens.

Une peine qui ne se dissimule pas à la nouvelle de uos victoires, des efforts vagues pour en affoiblir l'importance et ravaler nos succès.

Si loin d'avoir aucun de ces cinq signes caractéristiques du royaliste, je prouve par mon ouvrage que j'ai tous les signes opposés, il faudra que mes ennemis les plus acharnés avouent que je ne suis pas un royaliste.

Voici en quels termes je m'explique sur la religion catholique dans mon Spectateur.

Page 27. « Les prêtres s'étonnent que la reli-
» gion ait, de nos jours, disparu de dessus un
« état où elle dominait depuis tant de siécles ;
« je m'étonne bien davantage qu'elle s'y soit per-
» pétuée si long-tems, lorsque ceux qui avoient

» un si grand intérêt à en prolonger l'empire fai-
» sait si peu pour sa durée ; ils semblaient mettre
» leur gloire, à se jouer de la crédulité humaine
» et la faire reculer jusqu'aux extrémités du dé-
» lire Les prêtres de l'antiquité n'abusaient ja-
» mais davantage de leur ascendant pour faire
» dévorer à l'ignorance, les absurdités qu'ils ima-
» ginèrent ».

A la même page, j'adresse ces paroles à un Prêtre. « Fourbe insigne, tu prétends que notre
» raison doit se confondre devant les vérités que
» tu nous présentes ; mais si ces prétendues véri-
» tés ne peuvent être d'accord avec la raison,
» vas les prêcher aux animaux qui n'ont reçu de
» la nature qu'un instinct »

Veut-on savoir maintenant, comme je parle du culte décrété par la couvention ? qu'on ouvre mon livre à la page 66. On y lira ces expressions :

« Souvent une idée qui nous frappe par sa gran-
» deur et sa simplicité a un effet plus rapide. Elle
» applanis plus de difficultés, que tous les argu-
» mens de l'éloquence et que toutes les décisions
» des docteurs ; elle donne le change à tous lés sys-
» têmes politiques et religieux ; elle tranche d'un
» seul coup d'interminables disputes. Que devien-
» nent, par exemple, toutes les querelles théolo-
» giques devant la loi qui confond tous les cultes

» dans l'hommage public et solemnel, que rend » toute une nation à l'Etre suprême, duquel éma- » nent la vie, l'existence et l'ordre de l'univers ? » Que toutes les sectes qui ont agité l'Italie, l'Al- » lemagne, la France et l'Angleterre, paraissent » petites et méprisables, en présence du dogme » sublime de la raison ! »

Croit-on que les prêtres qui redeviendraient nécessairement à la suite de la royauté, me pardonnassent ce langage républicain, et ne seroit-ce pas me dévouer à toutes leurs fureurs que de préparer leur retour ?

Passons au second signe du royaliste ; le *zèle pour la ci-devant noblesse et l'horreur pour l'égalité.*

Mon Spectateur est rempli de lettres, de discours où je rends les ci-devant nobles aussi ridicule qu'il m'est possible.

Page 87. Un ci-devant noble que j'appelle *incurable*, est censé m'écrire. " Si tous les hommes » de ma caste adoptent mes principes, nous ne » donnerons plus le jour à des enfans destinés à » l'opprobre ; puisque nous ne pouvons renverser » la république d'un seul coup, nous la minerons » insensiblement en lui refusant le concours de no- » tre existence. Si elle se prolonge malgré nos

„ efforts, nous n'aurons pas du moins à nous re-
„ procher de lui avoir donné des appuis et d'avoir
„ fait germer de nouveaux fruits sur un sol qui
„ ne produit pour nous que des ronces „.

A cette lettre ridicule, le Spectateur répond.

" Vous avez pris, Monsieur, une résolution
„ qui loin d'effrayer nos ennemis, s'accorde par-
„ faitement avec leurs desirs; ils veulent n'avoir
„ dans leur société que des *hommes* et en pré-
„ tendant leur fournir beaucoup plus, *vous leur*
„ *donneriez beaucoup moins*. Je vous conseille,
„ cependant, de ne pas trop faire connaître vos
„ projets et ses motifs, car on pourrait bien com-
„ mencer par vous replonger dans le néant pour
„ s'assurer de votre nullité „.

Page 41. Voici de quelle manière je peins la noblesse ancienne. " Les nobles si jaloux de leurs
„ cens, de leurs corvées, de leurs chasses, de
„ toutes ces servitudes qui dégradoient l'habitant
„ des campagnes, ne se sont-ils pas ligués con-
„ tre un *ministre protecteur des propriétés* (1)?
„ Loin, de se rendre à la voix de la raison, de
„ faire de légers sacrifices à l'intérêt public, ils
„ ont aggravés leurs vexations, *immolé les hommes*
„ *à la conservation de leurs animaux*, et au lieu

(1) Turgot.

„ de se reprocher leurs injustices, d'attribuer *à* „ *leur orgueil à leur farouche insensibilité*, les „ vengeances de leurs anciens vassaux, ils les „ imputent à la philosophie „.

Est-ce là le langage d'un ami de la noblesse, d'un royaliste ?

Même page. " *Les princes ont pésé sur le peuple* „ au lieu de le soulager, les grands l'ont humi- „ lié, au lieu de le secourir; les pontifs l'ont „ scandalisé, au lieu de l'édifier; les magistrats „ l'ont indigné, au lieu de le protéger: le moment „ de sa puissance est arrivé, alors il ne s'est plus „ souvenu que des affronts, que des tourmens qu'il „ avait trop longtems endurés „.

Pouvais-je présenter l'égalité et la liberté sous un aspect plus attrayant que dans ces conseils donnés à un anti-républicain? Page 24. " Ne vous „ reste-il pas le sentiment d'une existence qui ne „ dépend que de la loi qui nous commande à tous „ sans distinction? imaginez que vous avez con- „ courru à sa création par l'organe de nos repré- „ sentans; avec cette pensée, *vous n'obéirez plus* „ *en esclave*, *vous agirez en maître*; vous n'avez „ pas plutôt oublié ce que vous étiez autrefois que „ personne ne daignera s'en souvenir. Confondu „ dans *une égalité qui n'humilie que les sots*, vous

„ y trouverez la sécurité qu'y rencontrent ceux „ qui s'y plongent avec franchise „.

Voici le langage que je fais tenir aux aristocrates nouvellement convertis. Page 53. " Je ne „ connais que deux partis à prendre ; combattre „ ou se rendre ; nous sommes hors de combat, il „ faut céder : voilà ma dernière pensée ; j'y veux „ tenir, si la contre-révolution me surprend dé- „ mocrate, mon sort ne sera pas pis que celui du „ peuple auquel j'aurai uni ma destinée ; si comme „ je le crois, la république s'affermit pour jamais, „ *je jouirai de la liberté et de l'égalité qui seront* „ *le partage de tous* „.

Ma réponse à ce nouveau converti, est bien celle d'un patriote.

" Votre conversion, lui dis-je, est le fruit de la „ réflexion, elle en est plus sûre ; n'aspirez pas „ aux emplois publics. *Ils doivent être la récom-* „ *pense d'un zèle plus ardent et plus prompt que le* „ *vôtre*, comme vous n'avez rien fait pour la ré- „ publique, tout ce que vous avez à désirer, c'est „ qu'elle ne fasse rien contre vous „.

C'est celui qui jettait ces pensées sur le papier, qui est traité de royaliste, d'ennemi de la république.

Je crois avoir démontré que je n'ai pas les deux

premiers signes du royalisme. Je passe au troisième.

Ne nous le dissimulons pas, il n'y a pas un véritable royaliste qui ne desire le retour de l'ancienne magistrature ; c'est dans elle qu'il place sa confiance ; il se flatte qu'elle le vengera un jour, de tout ce qu'il appelle des *injustices*, des *humiliations*.

Voyons si je partage cette affection pour l'ancienne magistrature.

Page 21. Dans mon entretien avec un ancien magistrat, je lui adresse ces reproches : " Plus „ animés du desir d'humilier vos rivaux, que de „ vous créer des admirateurs, vous avez pris plai„ sir, à faire parade de votre force et jamais de „ votre justice ; n'était-ce pas un moyen sûr d'ex„ citer votre haine, que de solliciter d'utiles ré„ formes, que d'essayer de déraciner les abus „ dont se nourrissaient vos appuis et d'applanir „ les obstacles qui rendaient les approches du „ sanctuaire des loix si difficiles à l'indigence ? vous „ vous disiez les protecteurs du peuple : l'avez„ vous jamais protégé contre l'orgueil des grands „ et la cupidité du clergé ? l'innocence et le mal„ heur combattaient-ils à armes égales, sous vos „ yeux, contre la richesse et le crédit ? „

" Lorsque vous déployiez le plus d'énergie con-

„ tre l'autorité royale ; ne s'agissait-il pas toujours
„ plus de vos privilèges que des intérêts de la mul-
„ titude ? Les juges les plus surchargés d'affaires
„ n'étaient-ils pas ceux dont l'iniquité était la plus
„ expéditive ? Ah ! si je vous rappellais toutes les
„ causes où le bon droit a été sacrifié à l'intrigue,
„ à l'opulence, à la séduction, vous avoueriez
„ que vos collegues expient les fautes de la magis-
„ gistrature „.

J'abrège cette sortie véhémente, et je demande à ceux qui l'entendent, s'il ne serait pas de ma prudence de fuir à l'approche de la royauté, pour avoir osé parler de ce ton, à ceux qui formaient les appuis du trône. Quelque vrai que soit ce langage, il ne sortira jamais de la bouche d'un royaliste.

Me voici au quatrième signe du royaliste ; *son intérêt pour les émigrés, sa sollicitude pour la conservation de leurs biens*. Je vais toujours chercher dans mon Spectateur la preuve que j'ai le signe opposé à celui d'un royaliste.

Page 132. " Heureusement, dis-je, je n'ai ni
„ amis, ni ennemis parmi les émigrés. Je frémis,
„ cependant, à la seule idée que s'il plaisait à l'un
„ de ces messieurs de m'écrire *qu'il conserve tou-*
„ *jours un attachement pour moi ; qu'il est très-sa-*
„ *tisfait de ma correspondance et me prie de lui*

„ *continuer mes soins*, je serais d'abord retranché „ de la société, privé de mon revenu et peut être „ condamné à la mort „.

" Ce qui, grace à l'obscurité où j'ai toujours „ vécu, ne m'arrivera ; un bon et franc patriote, „ ne pourrait-il pas l'éprouver ? par la raison même „ qu'il aurait montré plus de zèle dans la révo- „ lution, ne serait-il pas plus exposé à être at- „ teint d'un de ces traits perfides de la vengeance ? „ J'ai vu, il y a quelques jours, une mère de fa- „ mille, très-allarmée des confidences qu'un émigré „ qu'elle connoissait à peine s'était permis de lui „ faire. Il l'engageait *à ne pas s'inquiéter de l'ap-* „ *proche des étrangers, lui donnait les plus fortes* „ *assurances de sa protection pour ses propriétés.* „ *Et, malheureux, protege-toi, toi-même con-* „ *tre la faim, contre le fer qui te ménace, n'ex-* „ *pose pas par tes jactances, ceux qui ne veulent* „ *rien avoir de commun avec toi, à perdre la li-* „ *berté et la vie.*

Le mépris le plus prononcé contre les émigrés, ne se montre-t-il pas dans cette phrase ?

Veut-on une autre preuve de mon zèle républicain contre les émigrés, qu'on lise la lettre d'une mère à son fils émigré. Voici les reproches que je fais sortir du sein de l'affliction, *page* 123. « Mal- » heureux enfant ! qu'as-tu fait ? Parce que je t'ai

» donné le jour, faut-il que je voie ton père dans » les prisons, notre fortune ravie, tes sœurs dans » l'indigence ? L'honneur, disois-tu, ne te per- » mettoit pas de rester près de nous; eh bien ! ton » honneur nous a tué; nous ne vivons plus à cause » de toi. *Il est donc bien farouche, bien dénaturé* » *cet honneur*, puisqu'il conseille d'immoler ses » pères, ses sœurs, et tout ce qu'on a de plus cher » au monde.

» Quel éminent bienfait tenois-tu donc de cette » haute noblesse à laquelle tu t'es si imprudemment » attaché, et qu'en espères-tu ? elle t'avoit menacé » de ne plus te reconnoître; *serait-ce donc un si* » *grand malheur d'en être méconnu*, pour n'avoir » pas voulu oublier que tu étois notre fils, notre » consolation, et t'être persuadé *que ton véritable* » *poste etait celui que t'assignait la Nature? Errans,* » *fugitifs, vous tournez autour de votre patrie,* » *comme des lions rugissans* ».

Dans ce malheureux discours, composé avec une intention si pure, et cependant si calomnié, voici ce que je réponds au député qui me demande si je parlerais des émigrés dans un traité de paix ? « Je » les abandonnerais à leurs mauvaises fortunes. » Isolés et réduits à leurs seules forces, il ne peu- » vent être à craindre, et par conséquent, *ils ne* » *peuvent être jugés dignes de figurer dans un traité*

» *fait de puissance à puissance*. Page 143. *Si je ne*
» *considerais qu'eux, je leur fermerais donc l'entrée*
» *d'une République où ils ont voulu porter la flamme,*
» *l'esclavage et la mort*. Mais en jettant mes regards
» sur leurs pères, leurs femmes et leurs enfans, je
» pousserois peut-être la générosité de la victoire,
» jusqu'à permettre aux bons citoyens de réclamer
» et recevoir leurs proches, *sous la condition qu'ils*
» *ratifieraient les ventes faites de leurs biens pendant*
» *leur absence* ».

Un homme assez lâche pour s'intéresser aux émigrés et à leur fortune, en parlerait-il avec ce mépris et cette haine ? Les condamnerait-il ainsi à la perte irrévocable de leurs biens ? Les obligerait-il à ratifier la saisie qui les aurait dépouillés ?....

Mais voici un passage plus fort et qui peint bien la haine que leur porte un vrai républicain. Page 256.
« Ces transfuges qui se glorifiaient de leur désertion
» et se regardaient comme autant de preux chevaliers
» chargés de *reconquérir les prérogatives du trône,*
» *les richesses du clergé, les pouvoirs des parlemens,*
» *les privilèges de leur caste*, quel avenir ont-ils
» aujourd'hui devant les yeux ? Ils avaient *une jac-*
» *tance si présomptueuse, un orgueil si insultant,*
» *des projets si injustes et si cruels*, ils confondaient
» tellement la modération qui fait des vœux pour
» le bien, avec l'iniquité qui multiplie les maux,

» *qu'on ne peut que desirer leur abaissement et se* » *réjouir de l'impuissance de leur rage* ».

Jusqu'à présent on voit que je n'ai aucun des quatre premiers signes distinctifs du royaliste.

Il s'agit d'examiner si j'ai le cinquième. *Cette peine qu'il éprouve à la nouvelle de nos victoires, ces efforts vagues pour ravaler nos succès.*

Je ne crois pas qu'un citoyen ait montré une joie plus franche et rehaussé plus notre gloire toutes les fois que nos armées ont obtenu le prix de la valeur.

Page 121. « Il semble; dis-je, qu'un esprit » malin se joue de la confiance et de la crédulité des » *anti-républicains* et se plaise à les égarer dans des » chimères, pour les précipiter tout-à-coup dans la » consternation et le désespoir. Les Espagnols ont-» ils été forcés dans leurs camps et contraints d'aban-» donner leurs tentes et leur artillerie ? Les *villes* » *que la trahison leur avoit livrées, leur sont-elles* » *arrachées par la victoire ?* Une nouvelle contraire » vient ranimer la joie et l'espérance des *pauvres aris-*» *tocrates*. Combien de fois *Maubeuge* n'a-t-il pas » été pris avant même d'être assiégé ? Le grand » convoi de l'Amérique n'étoit-il pas déjà depuis » long-tems enlevé, lorsque notre escadre sortie de » Brest l'a ramené dans nos ports ? Le jour même » où *Charleroi* s'est rendu sans capitulation aux » armes de la République, les assiégeans étoient, disoit-on,

» disait-on, noyés, dispersés, enfin nos troupes » avaient été enveloppées, massacrées, lorsqu'elles » triomphèrent tout-à-coup dans la plaine de *Fleu-* » *rus*, firent rentrer la Belgique sous notre Empire, » forcèrent *Cobourg* à s'éloigner et accélérerent la » reprise de Valenciennes et de Condé !

» Qu'ils sont à plaindre ceux qui séparent leur » cause de celle de leur patrie, qui attachent leur » gloire à la honte de nos armes, leur esperance au » désespoir de leurs concitoyens ! Ils ne voient pas » combien de tourmens ils se préparent. Nos succès » font leur supplice, notre joie, à laquelle ils sont » forcés de prendre part, se convertit en poison pour » eux; réduits à dissimuler leurs afflictions, à ca- » cher leurs desirs, ils n'ont pour dédommagement » de leurs contraintes, que le petit plaisir de ravaler » nos triomphes et d'aggrandir nos revers ».

Que ceux qui ont approché des Royalistes, qui les ont entendu parler, comparent ce langage avec le leur, ils jugeront si ce n'est pas la plus cruelle injustice que de me confondre parmi ces contre-révolutionnaires.

Un royaliste mettra-t-il Jourdan, Pichegrue, comme je l'ai fait, sur la même ligne que les maréchaux de Turenne et de Saxe.

Opposons maintenant au ton dont je m'exprime sur nos valeureux défenseurs, celui que j'emploie à

l'égards de nos ennemis, et on verra si c'est le ton d'un royaliste. Dans mon discours sur les triomphes de la République, *page* 252 : « Que sont-elles donc » devenues, m'écriai-je, ces troupes dont l'appareil » étoit si menaçant, qu'on dénombrait avec tant » d'emphase, qui devaient, disait-on, châtier un » peuple rebelle et le faire rentrer sous le joug qu'il » avait osé briser? Au lieu d'arriver jusqu'à nous, » à peine nous laisse-t-elles le temps d'en approcher, » tant leur fuite est précipitée; ces électeurs qui » avaient formé une ligue qu'ils croyaient si formi- » dable, voient tour-à-tour leurs états envahis par » des républicains dont ils parlaient avec un mépris » si insultant ».

Les frères de Capet me pardonneraient-ils cette réflexion, et l'attribueraient-ils à un royaliste ?

Page 254 : « J'observe dans leur retraite précipitée, ces armées auxquelles on avait promis des » victoires si faciles, et je n'apperçois ni à leur tête, » ni même à leur suite, ces deux frères irrités qui » devaient venger les affronts faits à une couronne » dont l'éclat se répondait sur leurs têtes. Ils ont » rejetté avec dédain le titre de *princes français*, et » ils ne tentent pas même de mériter celui de capi- » taine! Plutôt que d'être plongés dans une aussi » honteuse nullité, il valait mieux se contenter de » celui de *simple citoyen* ».

Qu'on juge d'après ces citations, que je pourrais multiplier, si j'ai le cinquième signe distinctif du royalisme, et n'ai-je pas eu raison de dire *qu'il n'y avait pas un prêtre, pas un ci-devant noble, pas un émigré, pas un anti-républicain, qui ne me fit condamner à mort sur ce même ouvrage, si injustement calomnié ?*

Si je ne suis pas royaliste, je ne suis pas constitutionnel de 91, et j'en puise la preuve toujours dans ce Spectateur sur lequel porte mon accusation et qui est à la fois mon témoin à *charge* et à *décharge*.

Page 10. Un constitutionel n'aurait pas répondu à un constituant. « Il falloit renverser le trône ou » l'unir à la félicité publique ; *il valait bien mieux* » *fonder une République*, vous auriez eu du moins » l'honneur d'une grande pensée ; les monar- » chistes et les républicains doivent également vous » haïr ».

La plus grande preuve que je ne suis plus constitutionel depuis que la République est décrétée, c'est que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour la faire prospérer : au mois de décembre 1793 (*vieux style*) à la rentrée du Lycée, j'ai prononcé dans la séance publique un discours où j'ai exalté le triomphe de la liberté sous la tyrannie, et prouvé l'influence des mœurs et des vertus dans les Républiques. Au mois de brumaire de la deuxième année de la liberté,

quoique je n'eusse que 1500 livres de rente viagère ; et que je ne fusse pas par cette raison astreint à placer dans l'emprunt volontaire ou forcé, j'adressai au représentant Fourcroy 150 livres pour les déposer sur l'autel de la patrie, en déclarant qu'un *républicain ne prêtait pas sur son superflu, mais donnait sur son nécessaire.*

Il a été fait une mention honorable au bulletin de cette offre patriotique.

Je ne parle pas des différentes sommes que j'ai données à ma section de l'Homme-Armé, pour les défenseurs de la patrie.

Fixé depuis à Versailles, je n'ai cessé de m'occuper de projets utiles à la République, tel que celui de procurer à tous les habitans des départemens, sans distinction, du pain de froment, de tripler la culture de cette denrée et de mettre, par l'établissement de magasins nationaux, le peuple à l'abri de manquer de subsistance.

Si le sort de la République m'eut été indifférent, si je n'avais pas craint qu'elle fut ébranlée par les anarchistes, par les hommes de sang, aurai-je cherché à combattre la pétition incivique du club électoral, qui demandait des assemblées primaires ?

La preuve que ce discours dont on me fait un crime et qu'on n'a rendu si odieux que parce qu'on

en a détaché les phrases et dissimulé la circonstance périlleuse où il a été composé, ne fut écrit que dans l'intention pure et patriotique d'écarter l'orage qui grondait alors sur la République, c'est que je m'exprime en ces termes, page 233 : « Si la Convention » autorisait les assemblées primaires, que l'intrigue » sollicite aujourd'hui, les agitateurs, les anarchistes » y figureraient avec audace, s'empareraient des » élections, intimideraient les citoyens qui ne veu- » lent que l'ordre, dirigeraient sur eux, par la vio- » lence et les menaces, le choix de la multitude ».

Je ne voulais donc pas qu'il y eut des assemblées primaires tant qu'on aurait à craindre le trouble et la terreur ? Loin de vouloir ébranler la Convention, mon intention était de l'affermir de mon foible pouvoir. Page 234. « Mon avis, dis-je, n'est pas que » la Convention soit éternelle, *il l'est encore moins* » *qu'elle soit renouvellée dans ce moment*, puis- » qu'elle existe et qu'elle est investie d'une autorité » qu'on ne lui conteste pas, il faut qu'elle la con- » serve pour faire tout le bien qui dépendra d'elle, » elle a plus de lumières et d'expérience qu'elle n'en » avait lorsqu'elle a déployé sa puissance, elle s'est » purifiée de ses plus dangereux intrigans, *s'il* » *en reste encore, ils seront bientôt démasqués,* » *abattus* ».

Est-ce là le langage d'un contre-révolutionnaire,

d'un ennemi de la Convention ? Je pousse le respect pour elle, *jusqu'à douter qu'il y eut encore des intrigans dans son sein.* Cependant elle en a reconnu et puni depuis.

Ce mode de scrutin que j'avais imaginé, n'avait, comme je le dis, d'autre objet que, page 238, *de donner à l'Europe entière la preuve la plus importante que la Convention, en décrétant la République, n'avait fait que céder au vœu de la Nation* et de réduire au silence les hommes de mauvaise foi qui feignaient de croire *que la constitution de 91 était mieux adoptée au caractère du peuple français, que celle de 93*, page 239, *en leur démontrant que la première n'avait plus pour elle le suffrage national.*

Où est donc le crime d'avoir proposé cette idée ; sur-tout lorsque la Convention a invité les hommes de lettre, les bons citoyens à publier leurs pensées sur le gouvernement ? J'admets que mon plan soit absurde, vicieux dans sa forme, eh bien, ce serait tout au plus une erreur de mon esprit ; mais ce ne serait pas un délit contre-révolutionnaire. Il n'offense pas la classe indigente du peuple, puisqu'il suffit pour avoir droit de voter, de pouvoir écrire lisiblement *oui* ou *non*, *d'avoir une habitation fixe depuis un an*, *d'avoir payé la contribution*, (ne fut-elle que de vingt sols), *enfin si l'on est célibataire, d'avoir un certificat de bonnes mœurs signé de deux*

pères de famille. Je le demande, cela se ressemble-t-il au *marc d'argent?* Est-il un bon patriote qui soit effrayé de ces conditions requises pour donner son suffrage?

Mais, dit-on, pourquoi avoir supposé que la nation put revenir à l'idée de rentrer sous le joug royal? Pourquoi lui avoir fait l'injure de douter qu'elle tint au gouvernement républicain? C'est précisément parce qu'il ne me reste plus de doute à cet égard, que je voudrais donner aux ennemis intérieurs et extérieurs, la preuve bien démonstrative que le vœu du peuple s'accorde avec ses actions: qu'on se rappelle l'époque à laquelle ce discours a été composé, et on verra qu'il était alors permis de croire, avec plusieurs députés qui *l'ont dit et écrit à la Convention*, que les horreurs commises par Robespierre et ses agens, avaient éteint l'amour de la liberté dans l'ame des meilleurs républicains.

Depuis quand est-ce un crime de raisonner d'après une hypothèse qu'on traite soi-même de *chimérique supposition*? (page 239).

La preuve que je ne m'y arrête pas, que je la repousse, c'est que je dis à l'instant, page 242: *passons maintenant à une idée plus réelle, et admettons tous deux que la majorité de la nation vote pour la République et pour la paix.*

Voilà donc *l'opinion réelle* que j'admets, et c'est

d'après cette pensée, *qui est la mienne*, que j'indique les moyens de réaliser le vœu national. Ce plan au surplus, je le communique, en déclarant que page 232 : *je n'y tiens pas, que je suis prêts à m'en détacher, si on me démontre qu'il puisse y avoir le moindre inconvénient.*

Enfin je termine mon entretien par cette phrase, page 244 : *Je le repète, la Convention sait mieux que moi ce qu'elle peut, ce qu'elle doit faire pour terminer honorablement sa mission.*

Donc je ne prescris rien; je ne fais que soumettre à la sagesse, aux lumières de la Convention, une opinion que je me serais bien gardé de publier et de lui faire présenter, si j'avais pensé qu'elle dût lui paroître offensante.

Ce qui achève de prouver que ce discours n'est pas d'un Royaliste, d'un anti-républicain, c'est qu'il est suivi de cent-quatre-vingt pages, touts écrites dans le sens de la majorité de la Convention.

Un anti républicain aurait-il indiqué les moyens de conserver à la République française l'alliance de *la Porte*.

Se seriat-il occupé de faire fleurir nos manufactures et notre commerce, de donner à l'agriculture la plus grande activité et de tripler ses productions, aurait-il constamment recommandé aux bons citoyens de s'attacher à l'excellente majorité de la Convention,

de l'environner, de la fortifier de leurs suffrages. J'ai déjà cité ce fragment de mon ouvrage, page 336 :

« Il ne doit y avoir dans la *République française*, » qu'une puissance; c'est celle de la majorité de nos » Représentans; il ne doit y avoir qu'une volonté, » c'est celle de la majorité du peuple : ces deux ma- » jorités s'accordent évidemment, pour qu'il n'y ait » plus d'autres autorités que les autorités constituées, » plus d'emprisonnemens que ceux qui auront été » prescrits par la loi et le salut public, plus d'exé- » cutions que celles qui frapperont les séditieux, les » traitres, les dilapidateurs, les tyrans, les homici- » des; plus de violations de propriétés, plus d'attein- » tes à la liberté des opinions privées, plus d'inquisi- » tions dans les familles.

« Si ces volontés bien prononcées écartent et » dissipent toutes les pétitions mandiées, toutes » les réclamations partielles, je répond du bon- » heur public, du respect pour les autorités légi- » gitimes et du concours général à l'accomplisse- » ment de la loi.

Si ce n'est pas le langage d'un vrai républicain, d'un zélé défenseur de la Convention, d'un anti-royaliste, il ne faut plus écrire ni parler, il faut le condamner au silence de la terreur.

Hélas ! il semble que j'ai prévu ce qui m'est arrivé, que la calomnie me dénoncerait, qu'elle

détacherait d'un volume de plus de quatre cents pages, quelques phrases artificieusement arrangées pour me perdre dans l'opinion publique et me traîner sous le glaive de la loi.

Voici ce que je réponds à un jeune républicain, qui me demande, *quand paroîtra mon ouvrage* ?

Page 403. " Si je ne m'occupais, comme tant „ d'autres, que d'assurer ma tranquillité, il ne „ verrait le jour. Eh ! pourquoi donc ? parce qu'il „ paroîtra dans un tems où *l'on ne sait nul gré des „ bonnes intentions* ; où les esprits sont trop „ aliénés pour écouter la voix qui veut les con- „ cilier, où chaque parti veut vous entraîner dans „ le sien, où personne ne daigne réfléchir *sur les „ circonstances dans lesquels on parle et on écrit* ; „ où l'on est aveuglé par ses desirs de vengeance ; „ où la présomption n'est pas corrigée par le mal- „ heur ; où tout le monde a eu tort et où personne „ ne veut convenir qu'il se soit trompé „.

Si l'on avait réfléchi sur l'époque où j'ai composé le discours qui est la base de ma dénonciation, sur son motif, sur la sollicitude qui trouble les meilleurs esprits, lorsque le club électoral demanda des assemblées primaires, aurais-je été présenté à toute la république Française sous les traits d'un royaliste ? Depuis que quelques exemplaires

de mon ouvrage circulent et prouvent la pureté *de mes intentions*, mille voix ne se seraient-elles pas élevès en ma faveur; si l'on comptait pour quelque chose les vœux d'un bon citoyen pour la prospérité de la république?

Je me suis attendu à l'ingratitude, au délaissement, je ne me suis pas trompé. Il ne manque plus au triomphe de mes dénonciations que de parvenir à faire tomber ma tête innocente, alors la terreur reviendra consterner tous les écrivains, lier toutes les langues et il ne sera pas permis d'essayer d'affermir la liberté, sans courir le risque de perdre la vie.

DELACROIX.

P. S. Je réitère à la suite de cet écrit la pétition que j'ai adressée à la Convention pour obtenir de sa justice un rapport sur *l'ensemble et l'intention dominante de mon ouvrage*; j'invoque à l'appui de ma demande l'exécution de la loi qui forme la garantie de l'honneur et de la liberté de tous les citoyens Français.

DELACROIX.

Ce 4 Pluviôse, l'an troisième de la République française, une et indivisible.

De l'Imp. d'And.-Aug. LOTTIN, au coin des rues d'Enfer et du Chevet-Landry, Nos 3 et 5 en la Cité.

Case FRC
1740

FAUTES A CORRIGER.

Page 1, *ligne* 12, m'envisage, *lisez* m'envisagent.

Page 5, *ligne* 3, *après* culte, *il ne faut pas de point.*

Même page, *ligne* 9, opposion, *lisez* opposition.

Même page, *ligne* 11, *au lieu de* v, *mettez* n.

Même page, *ligne* 22, *corrigez le mot* depuis.

Page 6, *ligne* 5, n'abuseront, *lisez* n'abusèrent.

Même page, *ligne* 21, applanis, *lisez* applanit.

Page 7, *ligne* 8, qui redeviendroient, *lisez* qui reviendroient.

Même page, *ligne* 5, aussi ridicule, *ajoutez l's.*

Page 8, *ligne* 7, nos, *lisez* vos.

Page 9, *ligne* 23, vous n'avez, *lisez* vous n'aurez.

Page 12, *avant-dernière ligne*, un attachement, *lisez* de l'attachement.

Page 13, ne m'arrivera, *ajoutez* jamais.

Même page, *après la ligne* 15, *les* 5 *suivantes doivent être imprimées d'un autre caractère.*

Page 14, *ligne* 5, nous a tué, *lisez* nous a tués.

Même page, *ligne* 24, à leurs mauvaises fortunes, *lisez* à leur mauvaise fortune.

Page 18, *ligne* 22, se répondoit, *lisez* se répandoit.

Page 22, *ligne* 17, homme de lettre, *lisez* de lettres.

Page 24, *ligne* 3, que *doit être après* page 232.

Même page, *ligne* 22, se serioit, *lisez* se seroit.

Page 25, *ligne* 25, le condamne, *lisez* se.

Page 26, *ligne* 4, déjà, *lisez* delà.

Même page, *ligne* 9, *après* verroit, *lisez* jamais.
Même page, *ligne* 16, dans lesquels, *lisez* lesquelles.
Même page, *ligne* 23, qui trouble, *lisez* qui troubla.
Page 27, *ligne* 8, dénonciations, *lisez* dénonciateurs.
Même page, l'excoution, *lisez* l'exécution.

155